

**Zeitschrift:** L'ami du patois : trimestriel romand  
**Band:** 35 (2008)  
**Heft:** 140

**Artikel:** Société cantonale des patoisants FR  
**Autor:** Kolly, Robert / Meyer, Placide  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-245304>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

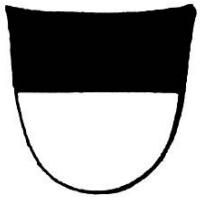
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# SOCIÉTÉ CANTONALE DES PATOISANTS FR

*Robert Kolly, secrétaire (FR), traduit par Placide Meyer*

**Procès-verbal de l'assemblée des délégués du samedi 29 mars 2008 au  
Café de la Croix-Blanche, au Mouret**

Rédigé en patois par Robert Kolly, secrétaire  
Traduit en français par Placide Meyer, président

A la suite de la modification de nos statuts, c'est la première fois que l'assemblée des délégués est convoquée; chaque amicale a envoyé 1 délégué pour 50 membres cotisants; tous les mainteneurs en sont aussi membres.

**Présents :** 53 délégués et mainteneurs.

**Excusés :** Gilberte Quartenoud, membre du comité et les mainteneurs : Colette Chardonnens, Jean-Marie Monnard, Francis Brodard et Marcel Rossalet.

**En ouverture, le chœur mixte d'Intrè No de Fribourg accueille les délégués et les mainteneurs par de beaux chants patois;** ses membres sont vivement félicités par le président.

**1. Ouverture de l'assemblée** par le président Placide Meyer qui adresse ses chaleureuses salutations à chacune et à chacun et qui lit la liste des personnes excusées. L'assemblée a été convoquée en application des nouveaux statuts. Seuls les délégués et mainteneurs en possession d'une carte de vote pourront participer aux votations et élections.

**2. Nomination des scrutateurs :** Paul Girard, Fernand Godel et Noël Philipona sont nommés.

## **3. Procès-verbal de la dernière assemblée tenue en 2006**

Avant son approbation, Joseph Comba demande de bien mentionner que c'est la Société des Patoisants de la Gruyère qui prend en charge les cours de patois qui se donnent au Cycle d'orientation, ainsi que les frais découlant du travail des animateurs durant les veillées et les après-midi de patois aux Colombettes et au Ruz. Avec cette précision, le procès-verbal 2006 est approuvé à l'unanimité.

## **4. Présentation des comptes 2006 et 2007**

Les comptes 2006 bouclent avec un boni de 1826.35 fr. Ceux de 2007 avec un bénéfice de 2716.85 fr. En 2006, nous avons reçu de la Loterie Romande une subvention de 4500 fr. pour nous aider à promouvoir le patois par l'enseignement. En 2007, la succession de feu Jean Brodard, ancien rédacteur

émérite de L'AMI DU PATOIS, nous a légué 2000 fr. par la voie d'un testament. La Loterie Romande nous demande de lui fournir un décompte de ce que nous faisons avec la subvention reçue. Au 31 décembre 2007, la fortune de la Société cantonale se monte à 10'494.35 fr.

## 5. Rapport des vérificateurs des comptes

Marie-Thérèse Morand et Conrad Kilchoer, mandatés par la Société d'Intré No de Fribourg, ont contrôlé les comptes. Dans leur rapport, ils proposent de les approuver.

## 6. Approbation des comptes

Les comptes 2006 et 2007 sont approuvés à l'unanimité avec remerciements au caissier et décharge au comité.

Un budget pour 2008 est proposé. Il se solde avec un boni de 723 fr. Pour le nouveau livre et le dictionnaire en préparation, il y aura un compte à part.

## 7. Rapport du président

Le président est particulièrement heureux de pouvoir dire que toutes celles et tous ceux qui travaillent dans le comité et dans les groupes de travail du nouveau dictionnaire et du livre en préparation s'entendent très bien. Il se fait un gros travail pour la promotion du patois. Il pense que tout ce qui se fait, c'est pour celles et ceux qui viendront après nous, surtout pour les jeunes. Dans notre canton, un grand travail se fait pour promouvoir le patois. Les amicales travaillent beaucoup dans ce sens. Les présidents des amicales en parleront au point 10 de l'ordre du jour. Il remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont passé et qui passeront une bonne partie de leur temps pour promouvoir le patois.

Il faut remercier : celles et ceux qui sont d'accord de passer, comme invités, quelques demi-heures à Radio Fribourg, celles et ceux qui composent des textes pour L'AMI DU PATOIS, *La Gruyère* ou bien *La Liberté*, Anne-Marie

Yerly pour ses beaux textes dans *La Gruyère*, Joseph Comba pour son excellent travail de traduction de *L'Affaire Tournesol*, - aussi celles et ceux qui ont présenté ce livre, partout dans notre canton et même en dehors -, sans oublier sa précieuse collaboration de plusieurs années à Radio Fribourg, les



chanteuses et les chanteurs, les actrices et les acteurs qui préparent de petites pièces de théâtre en patois. Un grand merci à celles et à ceux qu'il a peut-être oublié.

Le président se recommande afin que toutes ces personnes continuent, avec le même cœur, avec la même conscience, avec le même courage pour notre trésor de patois. Il rappelle qu'il reste encore 350 livres *Dzêrba Novala*. Pourquoi n'aideriez-vous pas le président et son comité pour en faire profiter des gens qui ne le connaissent pas encore, particulièrement des jeunes autour de nous, autour de vous. Avec le sourire, il déclare qu'il a décidé de ne laisser sortir personne de la salle avant que les 40 livres qu'il a pris avec lui n'aient trouvé acquéreur. Pour la fin de l'histoire, il faut signaler que son appel a été entendu puisque 17 livres ont trouvé preneur.

## **8. Election de deux membres au comité**

Deux membres du comité ont demandé à être déchargés de leur fonction. Marie-Thérèse Fragnière commence à sentir la fatigue et Gilberte Quartenoud constate que sa santé s'est détériorée. Le président lit les deux lettres de démission. Il les remercie chaleureusement pour leur engagement et leurs services. Pour les remplacer, Joseph Oberson présente la candidature de Francis Kolly; celui-ci annonce qu'il l'accepte, mais regrette qu'il n'y ait plus de dame au comité. Joseph Comba présente Marcel Thürler pour le remplacement de M.-Thérèse Fragnière. Albert Bovigny regrette, lui aussi qu'il n'y ait pas une dame au comité. Mais il doit bien consentir au fait qu'il n'y a pas de candidate. Avant l'élection, Anne-Marie Yerly demande d'aider les membres du comité qui font un grand travail et qu'il ne faut pas les critiquer sans raison. Les deux candidats sont nommés par acclamation. Le président leur souhaite la plus cordiale bienvenue au sein du comité.

## **9. Election des vérificateurs des comptes**

La Société « Lè Yêrdzà » de la Glâne organisera la prochaine assemblée des délégués le 28 mars 2009. C'est donc à cette société qu'il appartient de nommer deux vérificateurs.



## **10. Rapport des Amicales**

**Intrè No de Fribourg.** Joseph Oberson, président, nous expose les activités de sa société. Elle met sur pied des veillées de patois, des matches aux cartes, un souper. Au mois de décembre, elle commence les veillées de théâtre avec la participation du chœur.

Le chœur compte 48 membres. Il est dirigé par Paul Esseiva et présidé par Antonie Zamofing. Une fois par mois, le lundi après-midi, les rencontres de patois se déroulent avec 12 à 15 personnes. Il salue aussi la belle troupe d'actrices et d'acteurs qui viennent, parfois de loin, aux répétitions.

**Les Patoisants de la Gruyère.** Joseph Comba, président, nous fait un rapide tour d'horizon de sa société qui va pour le mieux. Même si chaque année des membres nous quittent pour « le grand pâturage », le nombre des membres se maintient bien. C'est un grand bonheur que bien des jeunes veulent faire partie de la société. Louis Esseiva et Placide Meyer font beaucoup pour les encourager, spécialement en donnant des cours de patois dans certaines écoles secondaires. Pour la treizième année, la société présentera une comédie à Vuadens et les trois quarts des actrices et des acteurs sont des jeunes. Les rencontres de patois, le premier mercredi de chaque mois, aux Colombettes et à Hauteville, vont très bien. La Société anime la rencontre des patoisants à la Messe en patois de Vounetz, le deuxième dimanche d'août. Le premier dimanche d'octobre, il y a un très bon dîner de la société avec des animations. Le second samedi de novembre, à la chapelle des Capucins à Bulle, il y a la Messe en patois en souvenir des membres défunts. Quelques membres de la société œuvrent à la rédaction du nouveau dictionnaire.

**Lè Yêrdzà.** Jean-Louis Thorimbert, président, nous donne des nouvelles des patoisants de la Glâne. Ils organisent un match aux cartes et deux lotos. En automne, ils font célébrer une Messe du souvenir pour leurs défunt. Le chœur s'en va chanter messes, chants en patois et en français dans les foyers pour personnes âgées, dans les hôpitaux et un peu partout. Pour la deuxième année, ils mettent sur pied des veillées de patois à Mézières qui sont bien fréquentées. Le chœur compte une quarantaine de chanteuses et de chanteurs.

**Lè Grahyà dè Lojena.** Suzanne Monney, présidente, nous dit que sa société compte 21 membres. Ils se voient 6 fois par année pour des assemblées où il y a des lectures, des contes, des chants et où ils parlent patois. Ils ont eu un grand plaisir de participer à la lecture en patois de « L'Affaire Tournesol » à la fête de la Cité à Lausanne. Ils participent aussi à la vie du Cercle des Fribourgeois de Lausanne. Ils sont heureux de se retrouver pour maintenir le patois et les coutumes de Fribourg à Lausanne.

**Intrè No Dzenèva.** Robert Kolly, président, dit quelques mots sur sa société. Ils se rencontrent 8 fois par année pour lire, parler et chanter en patois. A la soirée du mois de janvier, ils ont tous les ans le bonheur d'écouter et de voir une pièce de théâtre en patois de Nono avec des actrices et des acteurs de la société. Il y a 60 membres, mais ils ne savent pas tous bien le patois. Ils ont toujours un immense plaisir de se rencontrer et de maintenir le patois, un peu loin du canton, avec les Fribourgeois de Genève.

**Lè Takounè.** Rose-Marie Dévaud, présidente, nous dit ce qui se passe auprès des Takounè de la Veveyse. Ils ont collaboré avec le groupe de danse « Lè Dzintiyè » pour faire un joli bouquet.

Au centre, deux comédies, et, là-dedans, ils ont intercalé les danses des « Dzintiyè ». Les cours de patois se donnent toujours les lundi, mardi et mercredi. Il y a aussi eu la semaine thématique à l'Ecole du Cycle d'Orientation de Châtel-St-Denis. Leur sortie les a amenés au musée des machines à Arbois. Pour terminer l'année, ils mettent sur pied une jolie veillée de Noël.

### **Intervention du président**

Au terme de ces rapports, le président remercie toutes les amicales pour leur intense activité; il les invite à poursuivre leur belle mission sans défaillance. En souvenir de deux mainteneurs qui sont décédés dernièrement, Justin Michel et Robert Guillet, et de tous les patoisants qui ont quitté ce monde, il demande à toutes et à tous de se lever et de respecter une minute de silence.

### **11. Rapport relatif à la rédaction d'un nouveau dictionnaire**

*Michel Marro*, vice-président cantonal et président du groupe de travail nous expose l'état des travaux. Personne n'aurait imaginé qu'il faudrait autant de travail pour mener cette opération. Il faudra encore deux à trois années avant que l'on puisse imprimer ce nouveau dictionnaire. Pour le rendre plus apte à la consultation, il sera totalement écrit en patois gruérien. Il y a 40'000 mots à contrôler et l'équipe qui le réalise vérifie environ 200 mots par séance de 4 heures. Une présentation en sera faite à l'assemblée des délégués en temps opportun.

### **12. Rapport de la commission du nouveau livre**

*Gérard Genoud*, président du groupe de travail, présente l'état des travaux. Après le décès de Robert Guillet, membre, c'est Irénée Braillard, du comité cantonal, qui l'a remplacé. Le livre sera composé d'environ 200 pages d'écrits de patoisants qui se sont exprimés, le plus souvent, lors des concours qui se déroulent lors des fêtes interrégionales du patois. Il sera prêt pour l'impression à l'automne 2008.

### **13. Promotion du patois**

Le président évoque le merveilleux outil de promotion qu'est Radio Fribourg. Il encourage tous les amateurs de s'inscrire pour enregistrer une émission. Il cite que toutes celles et tous ceux qui l'ont fait ont été enchantés. Pour remplacer Joseph Comba, un nouvel animateur sera en place dès le 1er janvier 2009. Le président rappelle aux présidentes et aux présidents des amicales que les annonces doivent parvenir à l'animateur quelques semaines à l'avance. Il déclare que L'AMI DU PATOIS poursuit son chemin. Il encourage tout le monde à s'y abonner. Il faut donner les annonces de manifestation et les textes à faire paraître assez tôt car il n'y a que 3 éditions par année. La société a pu obtenir la parution d'article en patois et en français dans La Liberté, les premier et dernier mercredis de chaque mois. Elle est provisoirement assurée par le président cantonal, lequel demande qu'on lui fournisse des articles qui ne doivent pas dépasser 1500 signes, traduction comprise. Une lettre ou un point de ponctuation vaut un signe; un intervalle entre deux mots, aussi.

### **14. Divers**

Un présent est remis à *Joseph Comba* pour les 5 années passées à Radio Fribourg, à *Miette Fragnière* pour les 4 ans passés au comité cantonal; à *Gilberte Quartenoud* pour son travail au comité cantonal. *Francis Kolly* propose qu'un chœur de patoisants chante la Messe de Vounetz; la demande est enregistrée et sera examinée lors d'un prochain comité; il est tout de même fait état que cette Messe se déroule au cœur des vacances d'été, d'où certaines difficultés à mobiliser les membres d'un chœur; il y a aussi le risque du mauvais temps. *Albert Bovigny* se demande pourquoi la Messe des patoisants se déroule si tôt, au mois d'août, cette année. Il lui est répondu que c'est l'Office du Tourisme de Charmey qui en décide la date. Le président rappelle une dernière fois la vente de *Dzêrba Novala* au prix de 10 fr.



Le président met un terme à l'assemblée en souhaitant à toutes et à tous une bonne rentrée; il remercie chacune et chacun pour sa participation et sa contribution à la bonne marche de la société; il donne à chacun le rendez-vous du 28 mars 2009.